



**Saison 2022/2023**

## **Procès-verbal n°12 de la Commission JEUNES**

<b>Réunion du :</b>	<b>27 Juin 2023</b>
<b>A :</b>	<b>18h30 à la Maison du Football</b>
<b>Présidence :</b>	M. Emmanuel ANGONIN
<b>Présents :</b>	MM. Christophe PULICE, Emmanuel ANGONIN, Didier VINCENT, Jean Claude CLERC, Fabrice DUTY, Ludovic CORNEBOIS, Daniel STEPANOFF, Clément JAILLET, Mickael LUCAS
<b>Excusés :</b>	SAULNIER Charlotte

L'objectif de la réunion de ce jour est d'établir la composition des groupes U18, U15 et U13 D1  
Ces groupes seront soumis au prochain Comité Directeur pour approbation.

### **Préambule**

- La Commission rappelle que les classements pris en compte pour la constitution des groupes sont ceux de la phase printemps de la saison écoulée.
- La Commission prend connaissance des PV de la Commission Sportive Régionale
- La Commission rappelle enfin que les clubs auront jusqu'au 17 Juillet pour valider leur accord d'engagement.

### **1. Groupe U18 D1 AUTOMNE 2023/2024**

1 groupe de 8 équipes en match aller seulement (7 journées). Une seule équipe par club. Sur proposition de la CDJ, ce groupe sera composé :

- des équipes ayant joué la saison précédente en U17R et ne pouvant accéder au championnat U18R
- des équipes ayant joué la saison précédente en U16R et ne pouvant accéder au championnat U17R
- des équipes ayant joué en U15 IS la saison précédente et ne pouvant accéder au championnat U16R
- des équipes ayant joué en U18D1 et ayant terminé aux deux premières places, sous réserve que la participation des joueurs U18 soit inférieure à 33 %
- des équipes ayant joué en U15 D1 la saison précédente et ayant terminé aux deux premières places
- de l'équipe ayant joué en U18 D1 La saison précédente et ayant terminé à la troisième place sous réserve que la participation des joueurs U18 soit inférieure à 33 %
- de l'équipe ayant joué en U15 D1 La saison précédente et ayant terminé à la troisième place
- et ainsi de suite

**En conséquence, il sera proposé aux équipes suivantes de participer au championnat U18D1 :**

JURA LACS FOOT 1 – LONS LE SAUNIER RC 1 – JURA DOLOIS – JURA SUD – DOLE CRISSEY PS – ARCADE FOOT – MONT SOUS VAUDREY – HAUT JURA.

Les équipes de BRESSE JURA, CŒUR DU JURA, CROTENAY COMBE D AIN, MOUCHARD sont placées dans cet ordre sur liste d'attente.

\*\*\*\*\*

### **2. Groupe U15 D1 AUTOMNE 2023/2024**

1 groupe de 8 équipes en match aller seulement (7 journées). Une seule équipe par club. Sur proposition de la CDJ, ce groupe sera composé :



- des équipes ayant joué la saison précédente en U14R et ne pouvant accéder au championnat U15R
- des équipes ayant joué la saison précédente en U13 IS et ne pouvant accéder au championnat U14R
- des équipes composées à plus de 70% de U14 ayant joué la saison précédente en U15 IS et ne pouvant accéder aux championnats U15R ou U16R2 ou U18D1
- des équipes ayant terminé aux meilleures places en U13 D1 la saison précédente en fonction des critères (=> jusqu'à la 6ème place)
- des équipes ayant terminé aux meilleures places en U15 D1 la saison précédente en fonction des critères et n'accédant pas en U18D1 (=> jusqu'à la 9ème place)
- des équipes ayant terminé aux meilleures places en U15D2 la saison précédente en fonction des critères (jusqu'à la 6ème place)

**En conséquence, il sera proposé aux équipes suivantes de participer au championnat U15D1 :**

CHAMPAGNOLE – LONS LE SAUNIER – JURA SUD – JURA LACS – GJ CŒUR DU JURA – MONTMOROT – BRESSE JURA - CROTENAY COMBE D'AIN

Les équipes de JURA NORD, MONT SOUS VAUDREY, LA JOUX et PETITE MONTAGNE sont placées dans cet ordre sur liste d'attente

### **3. GROUPE U13 D1 AUTOMNE 2023/2024**

1 groupe de 8 équipes en match aller seulement (7 journées). Une seule équipe par club. Sur proposition de la CDJ, ce groupe sera composé :

- des équipes ayant joué la saison précédente en U13 I.S.
- des équipes terminant Aux meilleures places en U13 D1 la saison précédente puis aux meilleures places de U13 D2 la saison précédente.

**En conséquence, il sera proposé aux équipes suivantes de participer au championnat U13D1 :**

BRESSE JURA -JURA DOLOIS – JURA SUD – LONS LE SAUNIER – CHAMPAGNOLE – JURA LACS – GJ CŒUR DU JURA - MONTMOROT

Les équipes de COTEAUX DE SEILLE, LA JOUX, DOLE CRISSEY et ARCADE sont placées dans cet ordre sur liste d'attente

### **4. Calendrier 2023 / 2024**

La commission établit le Calendrier Général pour l'ensemble des catégories Jeunes. Celui-ci sera soumis au prochaine Comité Directeur pour approbation.

### **5. Autorisation de tournois**

La Commission donne son autorisation pour les tournois suivant :

- Macornay le 9 septembre catégorie U11
- Porte du Jura le 9 septembre catégorie U7-U9-U11
- Cœur du Jura le 2 septembre catégorie U11 et 3 septembre catégorie U13

**Christophe PULICE , Secrétaire**

**Emmanuel ANGONIN, Président compétition**